



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 21.07.2023

Numéro de publication: HR02-1005801644

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation SIRADIS Sàrl, Nyon, nouveau SIRADIS SA

SIRADIS SA

(SIRADIS AG) (SIRADIS LTD)

Route de Champ-Colin 20

1260 Nyon

Jusqu'ici

SIRADIS Sàrl

SIRADIS Sàrl, à Nyon, CHE-322.723.893 (FOSC du 23.02.2022, p. 0/1005412864). Statuts modifiés le 29.06.2023. Nouveau but: la société a pour but: le développement et la commercialisation de tous types de biens de consommation courante et de tout autre produit; l'exploitation d'établissements publics et de commerces; la prise de participation ou l'acquisition d'entreprises similaires ou ayant une activité complémentaire. La société doit avoir un impact positif important sur la société et l'environnement, dans le cadre de ses activités commerciales et opérationnelles. La société peut, à titre de but secondaire, tant en Suisse qu'à l'étranger: créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, en acquérir ou en fonder, d'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, favorisant son développement et qui se rapporte directement ou indirectement à son but, traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant, de mandataire, de commissionnaire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers, et accorder des prêts ou des garanties à des associés, des sociétés affiliées ou des tiers. Augmentation du capital social par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 1'000 parts sociales de CHF 100. Les associés-gérants Jacquet Sheldon et Charosky Pablo sont désormais titulaires de 495 parts de CHF 100 chacun. L'associée Favre Marine est désormais titulaire de 10 parts de CHF 100. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 29.06.2023 et bilan au 31.12.2022, présentant des actifs de CHF 1'630'754 et des passifs envers les tiers de CHF 1'494'696, soit un actif net de CHF 136'058, contre attribution aux associés de 10'000'000 actions de CHF 0.01. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 29.06.2023. Nouvelle raison de commerce: SIRADIS SA (SIRADIS AG) (SIRADIS LTD). Nouveau but: la société a pour but: le développement et la commercialisation de tous types de biens de consommation

courante et de tout autre produit; l'exploitation d'établissements publics et de commerces; la prise de participation ou l'acquisition d'entreprises similaires ou ayant une activité complémentaire. La société doit avoir un impact positif important sur la société et l'environnement, dans le cadre de ses activités commerciales et opérationnelles. La société peut, à titre de but secondaire, tant en Suisse qu'à l'étranger: créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, en acquérir ou en fonder, d'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, favorisant son développement et qui se rapporte directement ou indirectement à son but, traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant, de mandataire, de commissionnaire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers, et accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires, des sociétés affiliées ou des tiers. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 29.06.2023. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 29.06.2023; pour les détails, voir les statuts. Communications aux actionnaires: par courriel ou par écrit. Jacquet Sheldon et Charosky Pablo, qui ne sont plus associés-gérants, et Favre Marine, qui n'est plus associée, sont nommés administrateurs. Jacquet Sheldon est nommé président.

Registre journalier no 11807 du 18.07.2023

Précédente publication dans la FOsc: no 38, Date: 23.02.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud